

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclenchement des sirènes raccordées au Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP)

**Mercredi 6 février 2019
à 12 heures**

Le SAIP permet la diffusion d'un signal par les autorités. Son objectif est d'alerter une population exposée, ou susceptible de l'être, aux conséquences d'un événement grave.

Le logiciel de déclenchement des sirènes raccordées au réseau SAIP a été livré fin 2018. Dans les Pyrénées-Atlantiques, la programmation des 28 sirènes installées vient de s'achever.

Les sirènes SAIP deviennent donc, en cas d'événement naturel ou technologique, un outil d'alerte complémentaire pour les populations.

Afin de tester le paramétrage effectué, le bon fonctionnement et l'audibilité de ces sirènes, un exercice départemental sera organisé le :

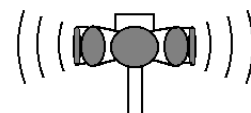
mercredi 6 février 2019, à 12 heures

Au cours de cet exercice, la population ne devra pas se confiner.

L'ensemble du réseau de sirènes sera déclenché à **12 heures**.

a) Le début d'alerte :

- **La sirène** émet un signal modulé (qui « monte » et qui « descend ») pendant **1 minute et 41 secondes, trois fois de suite**, entrecoupé d'un court silence



1 minute 41 secondes



1 minute 41 secondes

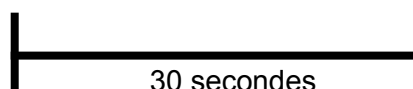


1 minute 41 secondes



b) La fin d'alerte

- **La sirène** émet un signal sous forme d'un son continu **de 30 secondes**



Les communes concernées sont :

1° Communes où sont implantées les sirènes SAIP

ABIDOS, ABOS, ARTIX, ASCAIN, BESINGRAND, BIZANOS, CIBOURE, DENGUIN, HENDAYE, JURANÇON, LABASTIDE-CEZERACQ, LACQ-AUDEJOS (2), LAGOR, LAHOURCADE, MASLACQ,

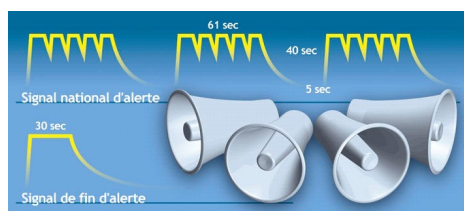
MONEIN, MONT-ARANCE-GOUZE-LENDRESSE (3), MOURENX, NOGUÈRES, OS-MARSILLON, PARDIES, PAU, SAINT-JEAN-de-LUZ, SAINT-PEE-sur-NIVELLE, TARSACQ

2° Autres communes situées dans le rayon de la sirène

ARESSY, ARTHEZ-de-BEARN, ARBUS, BILLERE, GELOS, IDRON, LABASTIDE-MONREJEAU, PARBAYSE, SERRES-SAINTE-MARIE, URDES, URRUGNE.

Un test mensuel sera réalisé chaque premier mercredi du mois afin de tester l'état de fonctionnement des sirènes.

RAPPEL DU SIGNAL EMIS PAR LES SIRENES SAIP



Contact Presse :

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques- *Bureau de la Communication Interministérielle*

☎ 05 59 98 24 10 - 24 50 / 📞 06 88 67 65 19 - 06 26 14 12 79

pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

